



OPTION ANGLAIS EURO AU LYCEE SIMONE WEIL



Qu'est-ce que l'option « anglais EURO » au lycée Simone Weil?

L'Anglais européen est **une option** qui peut être choisie en seconde. Il s'agit d'étudier une autre discipline dans une langue étrangère en l'occurrence **l'histoire géographie en anglais**.

Cette option permet donc d'approfondir ses connaissances culturelles et linguistiques.

L'anglais EURO se poursuit en Première et en Terminale.

Quel volume horaire cette option représente-elle?

- ☞ **1 heure de pratique de l'oral de l'anglais en plus** de l'horaire hebdomadaire.
- ☞ **1 heure de Discipline Non Linguistique: histoire - géographie en anglais**, en plus de l'horaire hebdomadaire.

Quelles sont les conditions pour obtenir la mention euro au bac ?

A la fin de la classe de Terminale, l'élève passe une épreuve orale en anglais de 20 min sur l'analyse de documents d'histoire ou de géographie portant sur le programme étudié en DNL.

Si l'élève obtient 10/20 à cette épreuve et s'il valide une moyenne supérieure ou égale à 12/20 en anglais, il pourra obtenir la mention EUROPENNE à son bac.

De plus, **en Terminale**, les élèves passent au cours de l'année, **la certification en langue anglaise de Cambridge qui leur permet de valider le niveau B2/C1.**



Ainsi, suivre cet enseignement représente un atout considérable pour le dossier scolaire notamment pour les inscriptions post-bac.

Les conditions nécessaires pour suivre cet enseignement sont donc :

- **Avoir un niveau plutôt solide en anglais : ATTENTION, il ne s'agit pas de cours de soutien**
- **Etre motivé et enthousiaste pour participer à l'oral**
- **Avoir des habitudes de travail : la section européenne suppose des heures de cours, du travail et des devoirs supplémentaires.**

Comment faire pour intégrer la section EURO au lycée?

Le nombre de places étant limité, vous êtes invités à fournir un dossier (**lettre de motivation + bulletins de 3ème**) dès le mardi 27 juin 2023 suite à votre affectation au lycée Simone Weil. Les sélections auront lieu entre le 30 juin et le 6 juillet. Un entretien pourra avoir lieu début juillet en fonction du nombre de candidatures.

Dossier de candidature à déposer au lycée ou à envoyer à 0420044v@ac-lyon.fr au plus tard le 29 juin au soir.

Pour plus de renseignements, connectez-vous au site du lycée <https://simone-weil.ent.auvergnerhonealpes.fr/>

(cf.onglet MENU (en haut à gauche) / le coin des matières/ la section EURO)